



ALGERIE TELECOM  
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef  
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 74 / 25

Chlef , le 20/01/2025

A

**Mme la Gérante de l'entreprise**

**BOULAL ABDENOUR  
CITE NADJEM MOHAMED N° 40  
WILAYA DE AIN DEFLA**

OBJET : Mise en demeure

Devant la lenteur constatée dans la réalisation des travaux de normalisation réseau canalisation CHEMAIN DE FER NOUVELLE VILLE HAY BENSOUNA , sachons que l'ouverture du projet a été prononcée en date du 08/12/2024, dont le délai de réalisation a été prévu pour 15 jours, malheureusement le délais a été expiré avec un retard de 15 jours et les travaux ne sont pas encore achevé a ce jours .

A cet effet, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes mis en demeure pour achever les travaux dans les meilleurs délais.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise



Le Directeur  
Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef  
Signé: ETOUIL Nabil